

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Le ministre des Finances doit voir clair dans les tentatives d'influence déguisées de l'industrie des boissons sucrées

Montréal, le 9 mai 2013 – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) interpelle le ministre des Finances, monsieur Nicolas Marceau, pour qu'il tienne tête aux pressions de l'industrie des boissons sucrées dont la plus récente tentative réside dans la publication d'un cahier de recherche publié par de l'Institut économique de Montréal (IEDM). Rappelons que la science est claire sur la contribution de la consommation de boissons sucrées à l'épidémie d'obésité ainsi qu'au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires et à certains cancers.

Pour cette raison, certains pays ont résisté à l'influence de l'industrie et ont choisi de taxer les boissons sucrées. Pensons notamment à la France, où la diminution de la consommation de boissons gazeuses se fait déjà sentir, ainsi qu'à la Belgique et la Californie qui se sont récemment ajoutées à la liste des états où la taxe est présentement à l'étude.

« Encore une fois, l'IEDM se fait le porte-parole de l'industrie des boissons sucrées en reprenant les mêmes arguments sans discernement », se désole Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids. D'ailleurs, l'IEDM devrait être prudent lorsqu'il reprend les arguments des embouteilleurs puisque, en rapportant uniquement la baisse de la consommation de boissons gazeuses, il oublie de mentionner la multiplication des breuvages sucrés au cours des dernières années, comme les boissons énergisantes, les eaux vitaminées, les jus fortifiés, etc. La consommation de ces produits, qui permettent aux fabricants de trouver de nouveaux débouchés pour les boissons sucrées, ne doit pas être prise à la légère. « L'Institut devrait plutôt se préoccuper des coûts grandissants de l'épidémie d'obésité qui ont des conséquences graves sur l'économie du Québec », poursuit la directrice de la Coalition Poids.

Sur un point précis, la Coalition Poids et l'IEDM s'entendent : l'épidémie d'obésité est complexe et nécessite plusieurs actions pour y remédier. C'est pourquoi la Coalition Poids insiste pour que le gouvernement du Québec investisse les revenus de cette taxe spéciale dans des mesures concrètes de prévention qui permettront notamment d'améliorer l'accès aux aliments sains dans les écoles.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

Source :

Amélie Desrosiers

Responsable des communications, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 233

Cellulaire : 514 475-7431

adesrosiers@cqpp.qc.ca

Pour rejoindre directement Suzie Pellerin : 514 235-3766